

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aviation civile*

**Arrêté du 20 juin 2014 portant nomination des membres  
du comité médical du contrôle de la navigation aérienne**

NOR : DEVA1411406A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,  
Vu le décret n° 90-998 du 8 novembre 1990 modifié portant statut du corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne, notamment son article 6 ;  
Vu le décret n° 93-622 du 27 mars 1993 modifié relatif au statut particulier du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, notamment son article 2 *bis* ;  
Vu l'arrêté du 16 mai 2008 relatif aux conditions médicales particulières exigées pour l'exercice de fonctions de contrôle dans le cadre de la licence communautaire de contrôleur de la circulation aérienne ;  
Vu l'arrêté du 16 mai 2008 relatif aux critères et conditions de délivrance des attestations d'aptitude médicale de classe 3 nécessaires pour assurer les services du contrôle de la circulation aérienne et à l'organisation des services de la médecine aéronautique ;  
Vu l'arrêté du 26 juin 2008 modifié portant nomination des membres du comité médical du contrôle de la navigation aérienne,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Les médecins dont les noms suivent sont nommés membres du comité médical du contrôle de la navigation aérienne pour une durée de trois ans à compter du 8 juillet 2014 :

**Membres à titre décisionnel**

*Cardiologie*

Professeur GOURBAT (Jean-Pierre), membre titulaire.

*Médecine générale*

Docteur PARIS (Jean-François), membre titulaire.  
Docteur MARTEL (Victor), membre titulaire.

*Médecine interne*

Professeur PERRIER (Éric), membre titulaire.

*Neurologie*

Professeur FLOCARD (Frédéric), membre titulaire.

*Ophtalmologie*

Docteur CREPY (Pascale), membre titulaire.  
Professeur FROUSSART-MAILLE (Françoise), membre titulaire.  
Professeur LE HOANG (Phuc), membre titulaire.

*Oto-rhino-laryngologie*

Docteur HUART (Jacques), membre titulaire.  
Professeur KOSSOWSKI (Michel), membre titulaire.

*Psychiatrie*

Docteur MAGERAND (Claude), membre titulaire.  
Professeur COLAS (Marie-Dominique), membre titulaire.  
Professeur SOLIGNAC (Gérard), membre suppléant.

*Pneumologie*

Professeur GENERO-GIGAX (Marie-Line), membre titulaire.

*Pathologies infectieuses et tropicales*

Professeur BRICAIRE (François), membre titulaire.

Article 2

Le secrétariat du comité médical du contrôle de la navigation aérienne est assuré par le médecin-chef de la direction générale de l'aviation civile et de Météo-France.

Article 3

Le directeur général de l'aviation civile est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 20 juin 2014.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le médecin-chef de la direction générale  
de l'aviation civile,*  
M.-C. MONCHALIN